



Delai recours constructeur panne

Par **Olivine**, le **23/05/2023** à **12:20**

Bonjour,

Ma voiture est tombée en panne (moteur à changer) il y a plus d'un an et j'ai découvert ensuite que cela était très probablement à un défaut constructeur pour lequel Volkswagen avait lancé une campagne de rappel (courrier jamais reçu).

Je n'ai pas encore pu pleinement m'en occuper pour diverses raisons.

Je dois avoir recours à une expertise pour être sûre que ce défaut est bien la cause de ma panne, pour pouvoir ensuite lancer une procédure et un recours auprès de Volkswagen. Ma question : **quel est le délai légal à respecter entre ma panne (avril 2022) et l'expertise (et action envers Volkswagen le cas échéant) ?** Avec un lien de site officiel, si possible. Je n'arrive pas à trouver de réponse claire.

Merci !